

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 17 décembre 2018, à 18 h 45, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :

Mme Suzanne Jutras, M. Sébastien Alix, M. Jonatan Audet et M. Guy Lapointe.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Les conseillers Daniel Audet et Martin Loubier sont absents.

L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 18 h 47 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018-297

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2019-2022 – DÉCHETS**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalité du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie et la Ville de Scotstown se sont entendues pour demander des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Scotstown a été nommé mandataire de l'entente d'achat en commun;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été reçues et que celles-ci répondent aux spécifications demandées dans le document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soumissions, dont le résultat apparait ci-dessous, ont été ouvertes publiquement le 3 décembre 2018 à 14 h 05;

Soumissionnaires	Prix contrat global de 4 ans avec les taxes
Sani-Estrie inc.	848 628,88 \$
Services sanitaires Denis Fortier inc.	622 294,87 \$

**EN CONSÉQUENCE;**

2018-298

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

QUE le contrat pour la cueillette des déchets pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022 soit adjugé à Services sanitaires Denis Fortier inc., soumissionnaire le plus bas conforme. Le coût du contrat de 4 ans pour le regroupement des 5 municipalités, incluant les taxes, est de 622 294,88 \$ pour

la collecte et le transport des déchets, tel que décrit dans le document d'appel d'offres, au contrat de services et aux documents en annexe;

QUE le coût par unité pour 26 collectes par année (aux deux semaines) est établi à :  
année 2019 : 61,94 \$ par unité sans les taxes  
année 2020 : 63,52 \$ par unité sans les taxes  
année 2021 : 65,15 \$ par unité sans les taxes  
année 2022 : 66,84 \$ par unité sans les taxes;

QUE le coût pour 52 collectes par année avec conteneur est établi à :  
année 2019 : 240,02 \$ par verge cube sans les taxes  
année 2020 : 246,91 \$ par verge cube sans les taxes  
année 2021 : 253,98 \$ par verge cube sans les taxes  
année 2022 : 261,22 \$ par verge cube sans les taxes;

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Le conseiller Daniel Audet arrive à 18 h 54**

**4. ATTRIBUTION DU CONTRAT DE CUEILLETTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES 2019-2022 – RÉCUPÉRATION**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalité du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie et la Ville de Scotstown se sont entendues pour demander des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Scotstown a été nommé mandataire de l'entente d'achat en commun;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été reçues et que celles-ci répondent aux spécifications demandées dans le document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** ces soumissions, dont le résultat apparait ci-dessous, ont été ouvertes publiquement le 3 décembre 2018 à 15 h 05;

Soumissionnaires	Prix contrat global de 4 ans avec les taxes
Sani-Estrie inc.	447 883,61 \$
Services sanitaires Denis Fortier inc.	379 959,18 \$

**EN CONSÉQUENCE;**

**2018-299**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU

QUE le contrat pour la cueillette des matières récupérables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022 soit adjugé à Services sanitaires Denis Fortier inc., soumissionnaire le plus bas conforme. Le coût total du contrat de 4 ans pour le regroupement des 5 municipalités, incluant les taxes, est de 379 959,18 \$ pour la collecte et le transport matières récupérables, tel que décrit dans le document d'appel d'offres, au contrat de services et aux documents en annexe;

QUE le coût par unité pour 26 collectes par année (aux deux semaines) est établi à :  
année 2019 : 55,64 \$ par unité sans les taxes  
année 2020 : 57,07 \$ par unité sans les taxes  
année 2021 : 58,54 \$ par unité sans les taxes  
année 2022 : 60,05 \$ par unité sans les taxes;

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**2018-300**

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 18 h 57.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

---

Céline Gagné,  
Mairesse

---

Josée Bolduc,  
Directrice générale  
secrétaire-trésorière